

LA CHARTE DE L'ÉLÈVE

L'enseignement de la langue arabe obéit à un cadre de valeurs universelles et du vivre ensemble. Cette charte proposée aux élèves et aux parents permet une prise de conscience de toutes ces valeurs afin d'atteindre un double objectif : apprendre à maîtriser l'arabe et apprendre à devenir un bon citoyen.

1. Je travaille assidûment et convenablement dans et en dehors de la classe.
2. Je respecte le règlement intérieur de mon établissement et les consignes de mes professeurs et je fais preuve de ponctualité et d'assiduité.
3. J'agis avec politesse et tolérance, et je respecte mes camarades, mes professeurs, le personnel éducatif et tous les adultes de mon établissement.
4. Je respecte les lois et les valeurs de mon pays et je m'attache aux principes du vivre ensemble.
5. Je respecte l'environnement, je préserve la propreté de mon établissement et j'évite la dégradation des biens, des locaux et des matériaux dans les espaces publics et privés.
6. Je respecte les règles sanitaires et je protège ma santé et celle des autres.
7. Je fais attention à mon hygiène corporelle et vestimentaire.
8. J'adopte une attitude positive, en toutes circonstances, dans et en dehors de mon établissement (bannir les insultes, l'insolence, la violence, le harcèlement, le dédain...)
9. Je ne me moque pas des autres à cause de leurs origines, leurs apparences, leurs croyances, leurs aptitudes...
10. Je respecte ma famille et je fais preuve d'amour, d'empathie et de bienfaisance à l'égard de mes parents, de mes proches et de mes amis.

Le/...../.....à.....

Signature du représentant légal

Précédée de « lu et approuvé »